

# Mécanisme international de l'ONU appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux

Juriste adjoint, P-2

DATE LIMITE POUR LE DÉPÔT DES CANDIDATURES :	28 octobre 2021
DATE DE PUBLICATION :	29 septembre 2021
UNITÉ ADMINISTRATIVE :	Greffe/Service des dossiers judiciaires
LIEU D'AFFECTATION :	Arusha
RÉFÉRENCE DU POSTE VACANT :	21-LEG-RMT-163948-R-ARUSHA (R)

---

Valeurs fondamentales de l'ONU : intégrité, professionnalisme, respect de la diversité

---

## Place dans l'organigramme et rapports hiérarchiques

Le poste est à pourvoir au sein du Greffe, Service des dossiers judiciaires, sous la supervision du Cabinet du Greffier. Le titulaire du poste travaille sous la supervision générale du Chef du Service des dossiers judiciaires, Division d'Arusha.

**\*Le contrat du candidat retenu est subordonné à l'approbation du budget.**

## Fonctions et responsabilités

Le juriste adjoint, en coordination avec d'autres fonctionnaires du Greffe, s'acquitte notamment des tâches suivantes :

- Il tient à jour l'enregistrement des débats et les preuves à la division du Mécanisme à Arusha, établis et conservés conformément à l'article 95 du Règlement de procédure et de preuve du Mécanisme (le « Règlement »), et se charge du contrôle de qualité de ces dossiers ;
- Il rédige, au nom du Greffier, des observations relatives au contrôle de qualité des documents judiciaires conformément à l'article 31 B) du Règlement, lorsque cela est nécessaire ;
- Il fournit un appui juridique en matière de réception, d'enregistrement, de dépôt et de distribution des documents judiciaires présentés au Greffe ;
- Il prête assistance au Chef du Service afin de fournir un appui juridique s'agissant des demandes d'assistance émanant des autorités nationales présentées en application de l'article 28 3) du Statut du Mécanisme, des documents judiciaires confidentiels conformément à l'article 86 du Règlement, ainsi que de toutes les demandes relatives aux documents judiciaires publics ;
- Il contribue à la rédaction de politiques et d'autres documents juridiques relatifs au travail des services judiciaires, au besoin ;
- Il effectue, à l'aide d'outils multiples, des recherches juridiques, sélectionne les documents pertinents, analyse les informations et présente ses observations pour évaluation interne sur les points susmentionnés ;
- Il exerce les fonctions du Chef du Service en son absence ;
- Il exerce les fonctions du greffier d'audience, notamment en prenant les dispositions nécessaires au bon déroulement des audiences, et il représente le Greffe aux audiences et y exerce ses fonctions ;
- Il accomplit les autres tâches qui lui sont confiées.

## Compétences

- **Professionnalisme** — Le titulaire du poste tire fierté de son travail et de ses réalisations. Il fait preuve de compétence professionnelle et de maîtrise du sujet ; il apporte à l'exécution de ses tâches la conscience et le souci d'efficacité voulus pour être en mesure d'honorer les engagements contractés, de tenir les délais impartis et d'obtenir les résultats escomptés ; il agit pour des motifs professionnels plutôt que personnels ; il persévère face aux obstacles et aux difficultés ; il garde son calme dans les situations de crise ; Il est soucieux du respect du principe de l'égalité des sexes en assurant la pleine et égale participation des hommes et des femmes dans tous les aspects du travail.
- **Communication** — Le titulaire du poste s'exprime avec clarté et efficacité, à l'oral comme à l'écrit ; il est à l'écoute des autres, s'efforce de bien les comprendre et sait réagir comme il faut ; il n'hésite pas à demander des éclaircissements et se montre ouvert au dialogue ; il adapte le langage, le ton, le style et la présentation au public auquel il s'adresse ; il est soucieux de partager l'information avec les intéressés et les tient au courant.
- **Souci du client** — Le titulaire du poste considère tous les bénéficiaires des services comme des « clients » et cherche à voir les choses de leur point de vue ; il établit et entretient des partenariats fructueux avec eux en gagnant leur confiance et leur respect ; Il identifie les besoins des clients et leur propose des solutions appropriées. Il suit l'évolution de la situation des clients, sur le plan intérieur et extérieur, afin de rester informé et d'anticiper les problèmes ; il tient les clients informés de l'avancement des projets ; il respecte les délais de livraison des produits ou de prestation des services.

---

## QUALIFICATIONS

### Formation

Diplôme universitaire supérieur en droit ou équivalent. Un diplôme universitaire de premier cycle conjugué à deux (2) années d'expérience professionnelle adaptée peut être envisagé au lieu du diplôme universitaire supérieur.

---

# Mécanisme international de l'ONU appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux

## Expérience professionnelle

Au moins deux (2) années d'expérience professionnelle, assortie d'une progression des responsabilités dans la gestion des documents judiciaires et le traitement des demandes d'assistance émanant des autorités nationales. Une expérience dans un tribunal pénal international, en particulier au Greffe, est un atout.

## Connaissances linguistiques

L'anglais et le français sont les deux langues de travail du Mécanisme. Pour le poste annoncé, une maîtrise parfaite de l'anglais à l'oral et à l'écrit est indispensable ; La connaissance du français est un atout.

## Méthode d'évaluation :

Les candidats sélectionnés pourront être invités à passer un test et un entretien visant à déterminer leurs compétences.

---

## Remarque spéciale :

Le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies est résolu à atteindre l'objectif de parité hommes-femmes dans son personnel. Les femmes sont vivement encouragées à envoyer leur candidature.

Les membres du personnel de l'ONU actuellement en exercice à des postes de catégories G et FS et qui remplissent les conditions requises sont autorisés à postuler à titre exceptionnel. S'ils sont sélectionnés, certaines conditions s'appliqueront. Toutes les offres d'engagement sont subordonnées à l'approbation du budget.

La nomination à ce poste est limitée au Mécanisme. **\*Le contrat du candidat retenu est subordonné à l'approbation du budget.**

Le contrat du candidat retenu sera d'une durée limitée conformément au financement prévu initialement pour le poste. Le renouvellement du contrat dépend de la prorogation du mandat et/ou des fonds disponibles. Les Tribunaux internationaux n'étant pas intégrés au Secrétariat, les membres du personnel de l'ONU qui y travaillent sont affectés ou détachés par leur département ou leur service d'origine. La nomination des membres du personnel de l'ONU est soumise à l'autorité du Secrétaire général. Les membres du personnel sont censés assumer périodiquement de nouvelles fonctions, conformément aux règles et procédures en vigueur, et peuvent à cet effet être redéployés par le Secrétaire général sur d'autres postes dans toute l'Organisation selon l'évolution des besoins et des mandats.

## REMARQUE À L'ATTENTION DES CANDIDATS DÉJÀ PRÉSÉLECTIONNÉS

Les candidats présélectionnés doivent manifester leur intérêt et faire part de leur disponibilité pour les postes vacants en soumettant une version mise à jour de leur notice personnelle et une lettre de motivation.

---

## Gratuité

L'ONU NE PERÇOIT DE FRAIS À AUCUN STADE DU RECRUTEMENT (CANDIDATURE, ENTRETIEN, TRAITEMENT, FORMATION OU AUTRE). ELLE NE S'INTÉRESSE PAS AUX INFORMATIONS BANCAIRES.

## Considérations générales

Aux termes du paragraphe 3 de l'article 101 de la Charte des Nations Unies, la considération dominante dans le recrutement du personnel doit être la nécessité d'assurer à l'Organisation les services de personnes possédant les plus hautes qualités de travail, de compétence et d'intégrité. Aucun candidat ne sera pris en considération par l'ONU s'il s'est rendu coupable de violation du droit international des droits de l'homme ou du droit international humanitaire, d'exploitation sexuelle, d'atteinte sexuelle ou d'infraction autre qu'une infraction mineure au code de la route, ou s'il existe des motifs raisonnables de croire que le candidat a été impliqué dans la commission de l'un de ces actes. L'expression « exploitation sexuelle » désigne le fait de profiter ou de tenter de profiter d'un état de vulnérabilité, d'un rapport de force inégal ou de rapports de confiance à des fins sexuelles, y compris mais non exclusivement en vue d'en tirer un avantage pécuniaire, social ou politique. L'expression « atteinte sexuelle » désigne toute intrusion physique à caractère sexuel commise par la force, sous la contrainte ou à la faveur d'un rapport inégal, ou la menace d'une telle intrusion.

Sera dûment prise en considération l'importance d'un recrutement effectué sur une base géographique aussi large que possible. Aucune restriction ne sera imposée par l'ONU à l'accès des hommes et des femmes, dans des conditions égales, à toutes les fonctions, dans ses organes principaux et subsidiaires. Le Secrétariat de l'ONU est un espace non-fumeurs.

Les candidats sont priés de suivre attentivement toutes les consignes disponibles sur la plateforme de recrutement en ligne Inspira. Pour des informations plus détaillées, ils ou elles peuvent consulter le manuel d'instructions pour le candidat, en cliquant sur le lien hypertexte « Manuels » sur le côté supérieur droit de la page d'accueil de leur compte Inspira.

Les candidatures feront l'objet d'une évaluation et d'un examen préalables sur la base des informations soumises conformément aux critères d'évaluation de l'avis de vacance de poste et aux dispositions législatives internes applicables de l'Organisation des Nations Unies, notamment la Charte des Nations Unies, les résolutions de l'Assemblée générale, le Statut et le Règlement du personnel, les textes administratifs et les directives. Les candidats doivent fournir des informations exhaustives et précises conformément aux instructions fournies sur la plateforme Inspira. Une fois la candidature envoyée, aucune modification, suppression ou révision, ni aucun ajout ou changement ne pourra être fait. Il sera procédé à une vérification des références des candidats faisant l'objet d'une attention particulière pour s'assurer de l'exactitude des renseignements qu'ils ont fournis dans leur candidature.

---

# Mécanisme international de l'ONU appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux

L'avis de vacance de poste publié sur le portail Carrières sera retiré à 23 h 59 (heure de New York) à la date limite pour le dépôt des candidatures.

## COMMENT POSTULER :

Les candidatures doivent être présentées sur Inspira, le portail de recrutement de l'ONU. Le Mécanisme ne peut prendre en compte les candidatures qui lui sont adressées par courriel.

Adresse du site pour les candidats internes : <https://inspira.un.org>

Adresse du site pour les candidats externes : <https://careers.un.org>

---